

Procès-verbal

Assemblée Sectorielle Horticole Ornementale

12/06/2018

Version définitive

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle Horticole Ornementale
Responsable de la préparation du document	Alain Grifnée
Date de publication	2/07/2018
Validé par	Sans objet
Annexe(s)	Annexe I : Liste des participants

II. Désignation d'un président de séance

Monsieur Jean-Pol HALLEUX est désigné comme président de séance.

III. Approbation de l'ordre du jour et Validation du procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle

L'ordre du jour est approuvé.

Aucune remarque n'est émise sur le PV de la réunion précédente.
Le PV est donc approuvé.

IV. Actualités 'Collège des Producteurs' : Initiative 'Prix Juste', lancement de l'enquête sur les besoins de recherche, d'encadrement et de formation

Prix Juste

- La labellisation 'Prix Juste' est un projet qui a été lancé lors de la dernière AG des Producteurs en janvier 2018. Le label 'Prix Juste Producteurs' vise à garantir aux consommateurs que les producteurs soient correctement rémunérés. C'est un label pour tous les secteurs agricoles et horticoles. Les premiers produits ont été labellisés 'Prix Juste'. Les producteurs en horticulture ornementale peuvent aussi se faire labelliser 'Prix Juste'. En horticulture ornementale, une action (étude du prix de revient) va être lancée pour que CERTIFRUIT soit reconnu comme 'Prix Juste'. Il est par ailleurs possible d'être labellisé à titre individuel. Pour adhérer, il faut aller sur le site <http://prixjuste.be/contact/> et remplir le formulaire d'adhésion. Bernard Mayné du Collège des Producteurs pendra contact pour vérifier si les conditions sont respectées.



Enquête sur les besoins de recherche, d'encadrement et de formation

L'administration wallonne a besoin de connaître les réels besoins du terrain pour orienter au mieux ses financements en termes de recherche, de développement ou de formation. Les réponses permettront de cibler les contraintes technico-économiques qui freinent les secteurs de production et pour lesquelles les producteurs souhaitent prioritairement des réponses. Cette enquête fait suite à une enquête similaire réalisée en 2015 qui a permis d'orienter les financements de la Région Wallonne vers les besoins que vous aviez exprimés, notamment au travers :

- des axes stratégiques du Plan triennal de recherche
- des thèmes de recherche et de développement pour l'appel à projets lancé par la DGO3 en 2017 et en 2018

Fin juin - début juillet 2018, un avis sera remis sur la formation. En septembre 2018, une Assemblée Générale extraordinaire des producteurs aura lieu sur la recherche et l'encadrement. L'avis sera remis en septembre 2018.

L'enquête est donc en cours actuellement, et il y a déjà près de 400 répondants (20 % femmes, 8 % < 30 ans, 45 % > 50 ans, 5 % futurs producteurs). 5 % des répondants pratiquent Horticulture ornementale (36 % Viande bovine et 48 % grandes Cultures, 15% horti comestible). Les thématiques prioritaires déjà exprimées pour le secteur sont :

1. Pesticides et alternatives (80 %)
2. Phytopathologie, santé végétale (44%)
3. Commercialisation/logistique (33%)
4. Législation (33%)
5. Technique de vente/commercialisation (22%)

Les commentaires soulignent l'importance d'une plateforme logistique en Wallonie, d'une labellisation d'origine pour se différencier, des alternatives aux pesticides et techniques bio et de la création variétale.

Les producteurs présents à l'Assemblée Sectorielle expliquent que les contraintes n'ont pas beaucoup changé. La phytopathologie – les avertissements et la lutte intégrée restent leurs préoccupations principales. S'ils sont satisfaits avec la revalorisation et le renforcement des structures d'encadrement, ils ont l'impression de ne pas avoir été entendus par rapport à leur demande sur les produits 'phyto' : des décisions de suppression de produits 'phytos' sont prises sans que des alternatives réalistes soient proposées.

V. Présentation Plan Stratégique Horticulture Ornementale + Hortifolies

A la demande du Cabinet Collin, le Collège des Producteurs travaille avec les Commissions-Filières sur l'élaboration de plans de développement. Les plans Horticulture Ornementale, Horticulture Comestible, Aviculture, Ovins, Porcins, Céréales alimentaires sont en finalisation pour ce premier semestre.

Un état des lieux chiffré de la situation de la filière Horticulture ornementale est présenté en séance. Il est à noter que suite à l'absence de statistiques réelles, les chiffres mentionnés ne sont que des estimations de données recueillies à travers différents réseaux. Des enquêtes auprès des producteurs sont en cours en collaboration avec la FWH pour 'affiner' ces chiffres. L'étape suivante est la présentation et discussion devant le cabinet et l'administration en vue d'une validation par le gouvernement ou le Ministre.

Une présentation de la vision de l'horticulture ornementale wallonne sera faite à l'occasion du Congrès de la FWH du samedi 29 septembre en soirée dans le cadre de l'évènement 'Hortifolies'. Hortifolies est un grand



événement destiné à mettre l'horticulture wallonne en évidence, tant auprès des professionnels que des particuliers.

Il se déroulera à Gembloux, le dernier week-end de septembre 2018, sur 2 journées ; le samedi 29, à destination des professionnels, et le dimanche 30 septembre, pour le grand public. La manifestation professionnelle du samedi 29/09/18, à l'attention des producteurs de fruits, de légumes et de plantes ornementales, se tiendra sur le champ situé rue du Bordia, en face du bâtiment Peterman du CRA-W, où seront installées les tentes et parcelles de démonstration. Les animations à destination du grand public, prévues le dimanche 30/09/18, seront organisées sur 2 sites gembloutois ; celui du Centre Technique Horticole-CTH, à Grand-Manil, et celui du CRA-W.

Les producteurs sont donc invités à venir le samedi en tant que visiteur et le dimanche en tant qu'exposant.

VI. Discussion sur l'opportunité de la mise en place d'une charte 'Abeilles friendly'

Une polémique est survenue ce printemps. D'après une étude de Greenpeace, les pesticides sont légion dans les plantes de jardinerie et ils seraient responsables de la mort des abeilles dans les jardins. Si les producteurs wallons, qui sont suivis par le CEHW, font de la lutte intégrée et utilisent des produits moins nocifs, il est difficile pour eux de le mettre en évidence.

Il est proposé de faire une charte 'Bee Friend' qui garantit que la plante vendue par le producteur wallon ne va pas tuer les abeilles. Le producteur s'engagerait à ne pas pulvériser X jours avant un produit nocif pour les abeilles et à mettre en avant les plantes mellifères. L'ASBL Adalia est prête à collaborer en étant le garant de la charte et en s'occupant de la communication.

Il est décidé de faire un groupe de travail pour réfléchir sur les implications concrètes que cela pourrait avoir sur le producteur.

VII. Divers

Pas de divers

Fin de séance à 22h



Annexe I : Liste des présences

Non producteurs :

FAUX Françoise

MALFROY Fanny

TASIAUX Isabelle

VANHEMELEN Claude

ERNOULD Didier

GRIFFNEE Alain

Membres :

SCHIMDT Gérard

GODEFROID Jean-Pierre

LECOCQ CÉDRIC

GERARD JEAN-POL

DROEVEN FRÉDÉRIC

HALLEUX Jean-Pol

PIROTHON Yves

CHOTEAU Benoît

BEUKEN Guillaume + Compagne